


Voix plurielles

Revue de l'Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)



Le discours de la chasse à l'épreuve du genre viatique (XVIe-XVIIe siècles)

Nicolas Hebbinckuys 

Volume 21, Number 2, 2024

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1115084ar>

DOI: <https://doi.org/10.26522/vp.v21i2.4893>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des professeur.e.s de français des universités et collèges canadiens (APFUCC)

ISSN

1925-0614 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hebbinckuys, N. (2024). Le discours de la chasse à l'épreuve du genre viatique (XVIe-XVIIe siècles). *Voix plurielles*, 21(2), 36–55.
<https://doi.org/10.26522/vp.v21i2.4893>

Article abstract

Cet article explore le discours cynégétique dans les récits de voyage des débuts de la Nouvelle-France (seizième au dix-septième siècles). Confrontant les témoignages de chroniqueurs emblématiques (Lescarbot, Champlain, Leclercq), il souligne l'importance de la chasse tant pour la survie des premiers explorateurs que dans la mise en place d'un système économique basé sur l'exploitation faunique. Il soutient que l'activité cynégétique du Canada s'est cristallisée dans l'imaginaire collectif des Européens, à la fin de la Renaissance, avec un discours sur l'abondance des ressources animales et l'espoir d'en tirer profit. Dans une perspective plus ethnographique, il examine comment les relationnaires développent – alors qu'ils décrivent les outils, les techniques et les croyances autochtones en lien avec la chasse – une rhétorique de la singularité pour relater l'altérité américaine. Enfin, il met en relief comment le récit de chasse est à l'origine d'une réflexion critique sur la contestation des privilèges de caste, la chasse étant l'apanage des seigneurs dans la société de l'Ancien Régime.

© Nicolas Hebbinckuys, 2024



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le discours de la chasse à l'épreuve du genre viatique (XVIe-XVIIe siècles)

Nicolas Hebbinckuys, University of Waterloo

Résumé

Cet article explore le discours cynégétique dans les récits de voyage des débuts de la Nouvelle-France (seizième au dix-septième siècles). Confrontant les témoignages de chroniqueurs emblématiques (Lescarbot, Champlain, Leclercq), il souligne l'importance de la chasse tant pour la survie des premiers explorateurs que dans la mise en place d'un système économique basé sur l'exploitation faunique. Il soutient que l'activité cynégétique du Canada s'est cristallisée dans l'imaginaire collectif des Européens, à la fin de la Renaissance, avec un discours sur l'abondance des ressources animales et l'espoir d'en tirer profit. Dans une perspective plus ethnographique, il examine comment les relationnaires développent – alors qu'ils décrivent les outils, les techniques et les croyances autochtones en lien avec la chasse – une rhétorique de la singularité pour relater l'altérité américaine. Enfin, il met en relief comment le récit de chasse est à l'origine d'une réflexion critique sur la contestation des privilèges de caste, la chasse étant l'apanage des seigneurs dans la société de l'Ancien Régime.

Mots-clés

Récit de chasse ; Discours cynégétique ; Nouvelle-France ; Littérature de voyage ; Genre viatique

Le dix-septième siècle marque un tournant dans l'histoire de l'Amérique du Nord, car cet immense territoire, jusque-là préservé de l'influence occidentale, voit alors affluer une multitude d'aventuriers venus dans l'espoir de bâtir un monde nouveau. Or, dans la littérature de voyage des débuts de l'Amérique française, on remarque que les relationnaires consacrent de nombreuses pages à la chasse, une activité qui joue un rôle déterminant dans l'établissement de la Nouvelle-France. À l'heure de la genèse d'un établissement français en Amérique du Nord, pourquoi chasse-t-on ? Comment la représentation des ressources animales contribue-t-elle à façonner l'image des *Terrae Novae* comme un lieu d'abondance et de prospérité ? En quoi les motifs cynégétiques constituent-ils un objet de curiosité ? Quelle réflexion le récit de chasse suscite-t-il sur la société de l'Ancien Régime et ses privilèges ? En confrontant les récits de quelques voyageurs emblématiques du seizième et du dix-septième siècles ayant parcouru un territoire qui deviendra plus tard la Belle Province¹, nous verrons que le discours cynégétique remplit quatre préoccupations majeures. Moyen de survie, tout d'abord, la chasse est synonyme de manducation et procure aux pionniers de l'aventure un précieux réconfort dans une époque marquée par des

conditions de vie difficiles. Source de richesse, ensuite, la « quantité de bêtes fauves² » nourrit l'espoir de faire fortune en dépit d'excès irréversibles et lourds de conséquences dans la diminution (ou l'extinction) de certaines espèces animales. Objets d'exotisme, de surcroît, les cérémonies en lien avec la prédation (traque, capture, tabagies) constituent un vecteur par lequel s'exprime l'altérité américaine. Sujet de méditation, enfin, le discours cynégétique engendre une réflexion alimentée par le choc de deux civilisations qui se rencontrent³. Du voyage de Jacques Cartier ayant rallié Stadaconé en 1535 aux pérégrinations gaspésiennes de Chrétien Leclercq⁴, je dresserai un état des lieux de quelques-unes des observations cynégétiques les plus frappantes de voyageurs emblématiques témoins de cette époque ancienne. Puisant dans les chroniques historiographiques de Marc Lescarbot⁵, les *Voyages* de Samuel de Champlain⁶ ou encore les écrits de quelques missionnaires notoires (tels Gabriel Sagard⁷ et Paul Lejeune⁸), je démontrerai que le discours cynégétique occupe une place de premier plan dans le genre viatique.

La chasse, un moyen de subsistance

Si la chasse est un lieu commun de la littérature de voyage, c'est avant tout parce qu'elle constitue la première des sources de « rafraîchissement⁹ ». Survivre est bien la motivation première des aventuriers, un impératif qui s'impose avant même de toucher terre. Car sur les navires qui franchissent l'Atlantique, les victuailles sont rapidement consommées (ou devenues inconsommables) en raison des mauvaises conditions de conservation. Dès lors, chasser¹⁰ permet aux aventuriers de se ravitailler de « viandes fraîches¹¹ », une alternative préférable aux « mauvaises nourritures de la mer », qui, d'après Lescarbot, « apportent beaucoup de corruption au corps humain en un long voyage » (*HNF* 121-122). En effet, si le biscuit est trop souvent « rance et pourri¹² », la « saline¹³ » – cette « viande ordinaire » (Sagard, *GVPH* 129) à la base de l'alimentation –, n'est pas sans rebuter les novices comme Lejeune, qui se plaint d'une soif continuelle (27). Aussi la capture de mammifères marins suscite-t-elle l'enthousiasme, comme s'en souvient Sagard, qui relate la « grande regale » d'un gros marsouin femelle dont le rôti sustenta l'équipage pendant plusieurs jours (*GVPH* 129). Le père Lejeune confesse avoir ressenti du plaisir à la vue d'une « si grande tuerie » et du « sang répandu sur le tillac », tant ce « rafraîchissement » survint « fort à propos [...] après de si longues bourrasques » (27). Enfin, lorsque les navires parviennent sur les Grands Bancs de Terre-Neuve, les réjouissances sont grandes¹⁴, car les oiseaux marins pullulent. Champlain témoigne ainsi du « nombre infini » de

« fouquets, maupoules, huards, mauves, taillevents, pingouins ou happe-foies¹⁵ », qu'on attrape à coup de gaffe après avoir jeté « les têtes et les entrailles du poisson » par-dessus bord (652). Avant même d'avoir touché terre, le discours cynégétique est déjà très présent, car la chasse en haute-mer atténue la brutalité du franchissement transocéanique.



Le grand pingouin d'après Charles de l'Écluse (*Exoticorum Libri Decem*, 1605, p. 103)

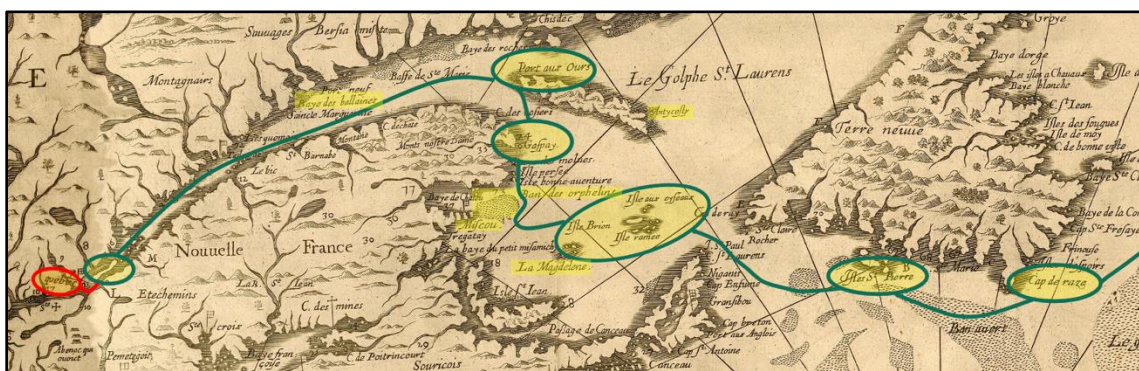
Plus surprenante encore est la capture des alcidés venus nidifier sur quelques îlots isolés au large du continent, une tradition qui remonte au plus célèbre des voyages d'exploration en terre canadienne. En mai 1534, Cartier envoie deux barques sur un promontoire granitique qu'il nomme « Isle des ouaiseaux¹⁶ » où les palmipèdes sont en si grand nombre que « c'est une chose increable » (96). Baptisés *apponatz*, les volatiles constituent une prise facile, car ils ne peuvent s'envoler et Cartier de conclure : « noz deux barques en chargerent en moins de demye heure comme de pierres » (97). À l'image de cette triste comparaison d'une espèce vouée à disparaître dans le dernier quart du dix-neuvième siècle¹⁷, les oiseaux marins sont d'abord pourchassés pour leur apport nutritif (viande, gras, œufs), leur nombre¹⁸ et leur facilité d'accès.



L'île aux oiseaux (à l'est de Terre-Neuve) représentée sur une carte de Marc Lescarbot (1609, entre les p. 236 et 237)

Dans les faits, la plupart des relationnaires mettent en avant l'intérêt stratégique de tels garde-mangers. Pour Lescarbot, « la plus grande abondance » de la Nouvelle-France vient d'ailleurs « de certaines îles » où s'attrapent « quantité de Canards, Margaux, Roquettes, Outardes, Mauves, Cormorans & autres¹⁹ » (*HNF* 411). En outre, ces informations essentielles sont consignées avec soin sur les cartes géographiques, car l'évaluation du territoire passe d'abord par l'inventaire de ses attributs cynégétiques²⁰. En effet, lorsque Champlain décrit la route de Terre-Neuve à Québec, il scénographie l'espace maritime en répertoriant soigneusement les espèces endémiques. Après le « Cap de Rase » où « se fait la pêche du poisson vert », le navire longe la côte méridionale avec ses « bons ports, rades et havres » où se « pêche [le] poisson sec » comme dans l'île Saint-Pierre (943). Puis, survient l'entrée du golfe, l'archipel madelinot et ses îles (Ramée, Brion, Oiseaux) qui hébergent « quantité » de « tanguieux [pingouins]²¹ » (944). Arrive ensuite Miscou avec son « banc des Orphelins²² », puis la Baie des Chaleurs où l'on chasse plutôt les « oiseaux de rivière » comme l'outarde, l'oie et la grue (946). Plus au Nord, dans les îles « Percée et [...] Bonaventure », c'est la chasse « des lapins et des perdrix » qui prédomine tandis que dans la Baie de Gaspée, à proximité du « petit rocher » nommé « le Forillon », Champlain note la présence de crustacés (945). Dans la vallée laurentienne, la description se poursuit de façon analogue : l'île d'Anticosti, toute « peuplée d'ours blancs fort dangereux » (947) ; la Basse-Côte-Nord « où les Basques vont faire la pêche des baleines » ; Matane, lieu « fort commode pour la chasse des élans » (949) et l'île d'Orléans où pâturent « quantités [...] de caribous » (954-955). On le voit par ces quelques exemples : plus le territoire est riche en ressources animalières, plus il fait l'objet d'une attention particulière de la part du relationnaire²³. À l'instar de ses toponymes évocateurs,

la cartographie a conservé une trace de l'activité cynégétique : île de Chasse, port aux Ours, baie des Baleines, pointe aux Alouettes, île aux Lièvres, port au Saumon, Cap Dauphin, cap aux Oies, etc. Aux débuts de l'Amérique française, la chasse occupe donc une fonction pragmatique, celle d'assurer la subsistance, mais, au-delà de ce constat, elle incarne un autre espoir : celui de s'enrichir.



« Carte de la Nouvelle-France » par Samuel de Champlain (1632) détaillant la route maritime depuis l'extrémité méridionale de Terre-Neuve jusqu'à Québec

Le produit de la chasse : une source de richesse et d'abondance

Si le produit de la chasse occupe une place de premier plan dans le corpus viatique, c'est également parce qu'il constitue la base sur laquelle repose le système économique de la Nouvelle-France²⁴. La pêche et la traite des fourrures génèrent une intense activité commerciale dont on retrouve l'écho dans la plupart des récits. En 1611, Lescarbot développe un long argumentaire pour convaincre le jeune Louis XIII d'investir plus massivement au Canada, une terre qui « sustente [...] toute l'Europe » de ses poissons et de ses pelleteries (*HNF* 483)²⁵. En 1616, le jésuite Pierre Biard précise que la Nouvelle-France est « divisée en divers peuples » qui « s'assemblent l'été pour troquer » des peaux de « castors, de loutres, d'élans, de martres, de loups marins » contre diverses « commodités que les François leur apportent » (478-479). En 1632, Sagard décrit le réseau d'échanges mis en place dans le Saint-Laurent et rappelle que les « Castors de Canada » sont la « cause principale » pour laquelle les « Marchands de France » traversent le « grand Océan²⁶ » (*GVPH* 305-306). À la fin du siècle, Chrétien Leclercq présente encore la Gaspésie comme un territoire « tres considérable » pour la « pêche de[s] Morue[s] » (206) tandis que le bièvre demeure « le bien-aimé des François & des autres Europeans » (532). Cependant, si

tous les observateurs en confirment la vitalité, il est plus rare de trouver des informations explicites sur les rouages d'un tel trafic à l'exception de quelques documents administratifs. C'est notamment le cas d'un *Mémoire* rédigé en 1617 dans lequel Champlain anticipe la valeur potentielle de ce « grand commerce infaillible » (469). À titre d'exemple, il estime que la pêcherie des morues et la vente d'autres poissons (saumon, esturgeon marin, anguille, sardine, hareng) pourrait rapporter plus d'un million de livres par an. Quant aux produits issus de la chasse aux cétacés (huiles, fanons, ivoires), ils génèreraient 500 000 livres tandis que le seul « trafic et commerce des pelleteries » – par la traite des peaux de « martres, castors, renards, loups-cerviers, cerfs, élans » et bœufs musqués (471) –, en rapporterait 400 000²⁷. Bien que ces chiffres soient très hypothétiques, ils témoignent néanmoins de l'importance accordée aux ressources cynégétiques, une perspective qui s'exprime également dans un discours sur l'abondance des ressources.

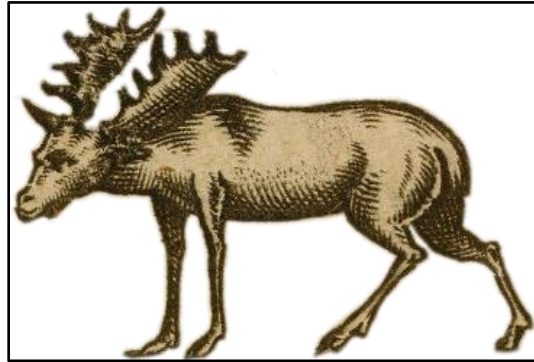
Dans l'imaginaire collectif des Occidentaux, l'Amérique du Nord se présente comme une terre d'abondance dont la mise en valeur se reflète essentiellement par l'énumération des ressources, une figure de style caractéristique du récit de voyage. Le meilleur exemple se trouve sans doute dans la poésie de Lescarbot, qui, à grands renforts d'accumulations, dresse la liste des « peuples écailleux » :

Si-tot que du Printemps la saison renouvelle
L'Eplan vient à foison [...]
Et en un même temps la petite Sardine,
La Crappe, & le Houmar, suit la côte marine
Pour un semblable effect ; le Dauphin, l'Eturgeon
Y vient parmi la foule avecque le Saumon,
Comme font le Turbot, le Pounamou, l'Anguille,
L'Alose, le Fletan, & la Loche, & l'Equille
[...]
La Palourde, la Coque, & la Moule demeure
Pour sustenter celui qui n'aura de saison.
(« Adieu à la Nouvelle-France », *Poésies et opuscules*, 103-104)

Au risque de tomber dans la surenchère, le poète complète ce répertoire en recensant les « hôtes de ces bois » – tels « l'industriel Castor », le « Royal Ellan », le « Cerf au pié vite » –, ou les autres animaux de la faune forestière²⁸. Enfin, il n'oublie pas la myriade d'espèces aviennes :

[...] l'Aigle, le Duc, le Faucon, le Vautour,
Le Sacre, l'Epervier, l'Emerillon, l'Autour,
Et bref tous les oiseaux de haute volerie
[...]
L'Aigrette, le Coucou, la Becasse & Mauvis,

La Palombe, le Geay, le Hibou, l'Hirondelle,
 Le Ramier, la Verdier, avec la Tourterelle,
 Le Beche-bois huppé, le lascif Passereau,
 La Perdrix bigarrée, & aussi le Corbeau (109-10)



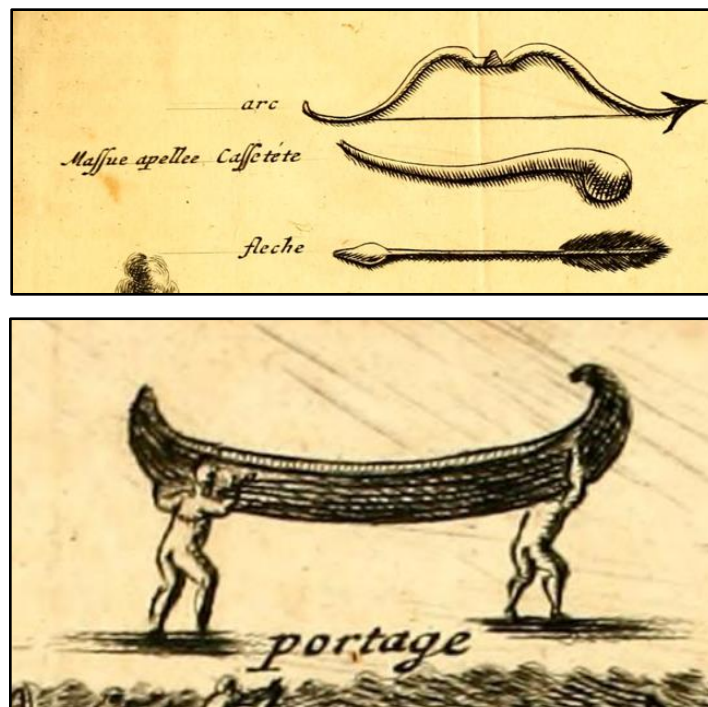
La première représentation de l'orignal. Détail de la « Figure de Port-Royal » (Lescarbot, *HNF*[1618], entre les p. 440 et 441)

Par ailleurs, le chroniqueur renseigne son lecteur sur la saisonnalité pour préciser que la « chasse terrestre » s'exécute en hiver « lorsque les forêts sont chenues & les neiges hautes » à l'instar de l'orignal, dont la chair est « fort délicate » (*HNF* 400-401). L'arrière-saison est également la plus propice à la chasse au castor – qui se prend au collet après avoir percé « la glace du lac gelé à l'endroit de sa cabane » –, celle de l'ours, dont la chair est « bonne & tendre », du chat sauvage (lynx), du loup ou de la loutre (401-405). De manière analogue, Champlain répertorie le gibier selon une nomenclature des types de chasse. Après avoir fait l'éloge de la volerie²⁹, il précise que le territoire est empli d'oiseaux de proie tels les « faucons, gerfauts, sacres, tiercelets, éperviers, [v]autours, émerillons, émouchets, [...] aigles, [...], hiboux » (649). Il note que la « chasse au chien couchant³⁰ » est idéale pour se saisir des perdrix et des oiseaux de rivière³¹, qui, en nombre infini, viennent selon leur saison (650). Décrivant les environs de Québec, il insiste encore sur la « quantité de tourtes [...], merles fauves, alouettes de terre » et autres volatiles « de divers plumages, qui font en leur saison de très doux ramages » (650). Enfin, il se plaît à évoquer la chasse des quadrupèdes non moins plaisante mais plus pénible, précise-t-il, et « autres espèces d'animaux que nous n'avons pas en France³² ». Cette prédation, qui s'exécute à l'affût, « au piège, par des huées » ou « par l'industrie de ceux qui voudront y prendre le plaisir » (650), vient compléter l'index des poissons d'eau douce que l'on prend dans les « rivières, ruisseaux, lac, et étangs³³ ». Au-delà du catalogage, qui s'attache à démontrer que les rivages de la Nouvelle-France

sont un véritable jardin d'Éden, les chroniqueurs souhaitent surtout rassurer leurs contemporains peu enclins à l'idée de venir s'établir outre Atlantique. De ce point de vue, l'énumération faunique sert de plaidoyer pour démontrer que le Canada est un endroit où la famine n'est plus à craindre³⁴. Et Champlain de conclure, sur un ton enthousiaste : « Ainsi peut-on juger le plaisir que les Français auront en ces lieux lorsqu'ils y habiteront, vivant dans une vie douce et tranquille, avec toute liberté de chasser, de pêcher [...], et de s'accommoder selon sa volonté » (651). Il y a là une intention rhétorique de peindre un tableau idyllique, pour persuader les Occidentaux de venir s'établir en Amérique du Nord, où la liberté de vivre en harmonie avec la nature est promue comme un gage de bien-être et de prospérité.

La chasse et ses motifs : un objet de curiosité, une rhétorique de la singularité

Dans le genre viatique, la description des motifs cynégétiques remplit une autre fonction discursive : celle d'enrichir la trame narrative d'un récit dont la structure est avant tout d'ordre chronologique (relater les événements) et géographique (représenter les lieux) pour lui conférer une dimension ethnographique. Dès lors, dépeindre les croyances et les « mœurs et façons de vivre des peuples³⁵ » observés réhausse le discours tout en éveillant la curiosité du lecteur. De ce point de vue, le récit de chasse fournit la matière littéraire dans laquelle s'exprime une rhétorique de la singularité³⁶ qui permet de rendre compte de l'altérité nord-américaine. Ainsi, décrire l'équipement du chasseur autochtone, brosse le portrait des techniques utilisées pour traquer les bêtes sauvages ou expliquer les rituels entourant l'activité cynégétique sont autant de moyens de représenter l'inhabituel ou l'exotique.



Arc, massue, flèche et portage : détails d'une gravure des *Mémoires de l'Amérique Septentrionale* du Baron de Lahontan (1704)

Parmi les nombreux objets que les relationnaires observent, on pourrait mentionner les embarcations utilisées pour chasser comme le canot³⁷ ou le kayak³⁸. Lescarbot, par exemple, s'étonne de la facilité avec laquelle on peut transporter ces frêles esquifs sur les épaules pour rejoindre les « rives où sont les Canards ou autre gibier d'eau » (*HNF* 411). De même, les armes du chasseur ne manquent pas d'étonner les voyageurs qui décrivent abondamment les « rondaches, [...], massues, [...], épées » (Champlain 765)³⁹, l'arc et les flèches acérées⁴⁰ empennées avec soin « de plumes d'Aigles » (Lescarbot, *HNF* 451). C'est également le cas des outils conçus pour prendre du poisson de rivière comme les « lignes, filets, parcs, nasses et autres inventions » (Champlain 629 ; 650). À cette scénographie scripturale s'ajoutent également des illustrations qui donnent à voir l'attirail du chasseur-cueilleur. L'une des gravures les plus célèbres est sans doute celle que Champlain donne d'un membre de la tribu des Cheveux-Relevés⁴¹. Sur le dos, il porte une besace et tient dans sa main droite une longue lance. Pour se prémunir du froid, il est emmitouflé dans un épais manteau de fourrure, une calotte feutrée et des bas de chausse. Pour se déplacer, il utilise des raquettes, un accessoire indispensable « quand les neiges sont grandes » pour traquer « sans s'[y] enfoncer⁴² » (Champlain 183 ; 255 ; 340 ; 702). Leitmotiv du genre

viatique, la raquette constitue pour Sagard le seul moyen efficace de « courir l’Eslan [et] le Cerf [...] en temps d’hyver⁴³ » (*GVPH* 173 ; 300).

L’un des tableaux les plus pittoresques représentant la technique pour capturer les cervidés est la célèbre scène de chasse aux cerfs à laquelle Champlain participe, en Huronie, à la fin de l’année 1615⁴⁴. Fasciné par le piège qui a été préparé, il décrit le clos triangulaire et ses deux enceintes de branches tressées débouchant, à la base, sur une deuxième enceinte plus petite. Peu avant l’aube, les hommes se positionnent à intervalle régulier pour faire du bruit :

Les cerfs entendant ce bruit s’enfuient devant eux, jusqu’à ce qu’ils arrivent au clos [...] [re]joignant peu à peu l’ouverture de leur triangle [...] lesdits cerfs coulent le long desdites palissades jusqu’à ce qu’ils arrivent au bout [...] où ils sont poursuivis fort vivement à coups de flèches [et] [...] sont pris aisément en cette retraite, qui est si bien close et fermée, qu’ils n’en peuvent sortir aucunement. (516)



Les deux enceintes pour chasser le cerf d’après une gravure de Champlain (1619)

Vecteur par lequel s’exprime l’altérité américaine, la chasse est ainsi au rendez-vous des premières formes de socialisation entre Autochtones et Européens. Qu’il s’agisse de convier un hôte à chasser ou de l’inviter à prendre part à un festin plus officiel⁴⁵, discuter autour de gibier fraîchement abattu facilite la rencontre avec l’autre.

Par le prisme du témoignage oculaire, la description des rituels confère également au récit un intérêt documentaire. S'inspirant de Lescarbot, qui avait décrit avant lui le mode de vie des Souriquois⁴⁶, Leclercq consacre plusieurs chapitres au mode de vie de ce « peuple de l'aurore⁴⁷ ». Partageant des caractéristiques communes avec les autres Algonquiens de l'Est canadien – tels les Montagnais, les Cris ou les Malécites –, les Gaspésiens parcourent de vastes territoires suivant le cycle des saisons et la disponibilité des ressources. Selon un mode de vie semi-sédentaire, ils s'installent d'abord sur le littoral, de mars à octobre, pour vivre de poissons et de coquillages avant de s'enfoncer dans les bois pour chasser les grands mammifères. Dans un chapitre intitulé « De la manière de vivre des Gaspésiens⁴⁸ », Leclercq donne le détail du calendrier halieutique (l'éperlan au mois de mars, le hareng au mois d'avril, le saumon au mois de mai, le maquereau en juin, l'anguille en septembre) avant de décrire les cérémonies concernant les animaux. À titre d'exemple, il explique pourquoi la viande d'orignal est la plus estimée⁴⁹ et dépeint la façon de conserver la venaison par fumaison⁵⁰. Il explique les techniques permettant de l'accommoder en paquets « comme [...] boudins & saucisses », de cuire la tête à la ficelle « en luy donant le branle [...] à droite & à gauche » ou d'apprêter les morceaux sans avoir de marmite⁵¹. Enfin, il décrit les croyances en lien avec la consommation de l'animal⁵². Les jeunes gens non mariés ne doivent pas manger de porc-épic rôti au risque de se déplacer à leur tour très lentement. De la même manière, il leur est interdit de goûter aux entrailles ou à la moëlle de l'ours puisque ces « mets frians » sont réservés aux vieillards (438). Par ailleurs, ils « ne mangent jamais le cœur » de l'ours de peur de manquer de souffle ou de courage lors de la chasse suivante (440). Quant aux os du castor, il ne faut ni les donner aux chiens ni les jeter dans une rivière, car « l'esprit » de l'animal en porterait « bientôt la nouvelle aux autres castors » qui déserteraient alors le pays (439). Ces pages, riches d'enseignement sur les traditions des Premières Nations, sont d'une importance capitale pour leur valeur ethnographique. Comme nous allons le voir, elles laissent poindre une réflexion plus profonde sur la question des privilèges dont le discours cynégétique sert de catalyseur.

Méditations philosophiques autour du récit cynégétique

Comme l'a bien démontré Geoffroy Atkinson⁵³, le genre viatique est précurseur de certaines des grandes idées du dix-huitième siècle car le voyageur, qui raconte son expérience en posant son regard sur une société nouvelle, s'interroge en retour sur ses propres réalités culturelles. En

réévaluant les normes occidentales par le prisme de l'altérité américaine, les chroniqueurs interrogent ainsi les notions de liberté, d'égalité et de mercantilisme. Dans cette perspective, le discours cynégétique attire l'attention du lecteur, car, comme le rappelle Lescarbot, « le droit de la chasse » est « le plus noble de tous les droits qui soient en l'usage de l'homme » (*HNF* 399). Une telle affirmation amorce la question des privilèges de l'aristocratie en matière de fauconnerie et de chasse à courre⁵⁴. Aussi, profitant des nouvelles possibilités qu'offre ce « pays de promesse » (427), le juriste sous-entend que ces deux pratiques ne devraient pas demeurer l'apanage d'une seule caste. Car si la noblesse chasse pour demeurer « alerte [...], monter à cheval, aller au-devant de l'ennemi » et l'assaillir, le premier but de la chasse devrait être celui de « la nourriture de l'homme, ce à quoi elle est destinée » (399). Sans aller jusqu'à remettre ouvertement en question la hiérarchie de l'Ancien Régime, par peur sans doute de la censure, Lescarbot trace un parallèle avec les sociétés américaines pour démontrer que la chasse outre-Atlantique est une activité de droit commun (400). La décrivant comme un « privilège céleste⁵⁵ », il rappelle que tous les peuples des Indes Occidentales l'exercent « sans distinction de personnes », eux qui vivent exempts de « ce bel ordre établi par-deça » et en vertu duquel « les uns sont nés pour le gouvernement du peuple & la défense du pays » et « les autres pour l'exercice des arts & la culture de la terre » (399-400). En 1609, une telle remarque ne manque pas d'audace.

De son côté, Leclercq utilise la parole rapportée pour réfléchir sur les concepts d'avidité et de thésaurisation. Dans un célèbre dialogue représentant une discussion entre le chef d'une sagamie Mi'kmaq et quelques gentilshommes français, il critique le mode de vie occidental⁵⁶. Parmi les reproches formulés à l'encontre des Européens, le *sagamo* désapprouve la cupidité qui les pousse à faire « trophée de vieilles guenilles, & [...] méchants habits de castor⁵⁷ » et, dans une plus large mesure, à vouloir traverser l'Atlantique pour trouver « par la pêche de morue [...] de quoi soulager [la] misère & la pauvreté, qui [les] accable⁵⁸ » (273). À cette remarque qui dénonce l'avidité des Européens venus faire fortune s'ajoute le refus de la thésaurisation. Comme le note Paul-Louis Martin, amasser n'a guère de sens pour les peuples des Premières Nations, car « exploiter jusqu'à épuiser, détruire jusqu'à anéantir, tuer jusqu'à exterminer sont autant de phénomènes [...] incompatible[s] avec [leur] perception du sens de la vie » (34). Avec ironie, d'ailleurs, le chef insiste sur l'omniprésence de la morue, qui, après avoir donné aux hommes toutes les « inquiétudes » du monde pour en charger leur navire « nuit & jour », les conduit à ne vivre plus que pour (et par) elle : « nous voyons même que vos gens ne vivent ordinairement que

de la Morüe que vous pêchez chez nous ; ce n'est continuellement que Morüe : Morüe au matin, Morüe à midi, Morüe au soir, & toujours Morüe » (34). Et de poursuivre dans une apostrophe éloquente :

Si vous souhaitez quelques bons morceaux ; c'est à nos dépens, & vous êtes obligés d'avoir recours aux Sauvages, que vous méprisez tant, pour les prier d'aller à la chasse, afin de vous régaler. Or maintenant dis-moi donc un peu, si tu as de l'esprit, lequel des deux est le plus sage & le plus heureux ; ou celui qui travaille sans cesse, & qui n'amasse, qu'avec beaucoup de peines, de quoi vivre ; ou celui qui se repose agréablement, & qui trouve ce qui luy est nécessaire dans le plaisir de la chasse & de la pêche ? (273-274)

Annonciateur du mythe du « bon sauvage⁵⁹ », l'appel lancé aux « Messieurs de l'Isle Percée » invite le lecteur à réfléchir sur l'origine et la nature du véritable bonheur, de même que les motivations justifiant la quête insatiable au profit. Métaphore de cette réflexion, le discours cynégétique incarne les ethos incompatibles de deux sociétés fondamentalement distinctes et souligne les limites de la civilisation occidentale par rapport aux valeurs de la vie « sauvage⁶⁰ » :

Avant l'arrivée des François [...] les Gaspésiens ne vivoient-ils pas plus long-tems qu'à present ? [...] l'expérience nous fa[it] assez connoître que ceux-là d'entre nous vivent davantage, qui méprisans vôtre pain, vôtre vin, & vôtre eau de vie, se contentent de leur nourriture naturelle de castor, d'originaux, de gibier et de poissons, selon l'usage de nos ancêtres & de toute la nation gaspésienne. (274-275)

Cette déclaration, qui affirme que l'extraordinaire longévité des Gaspésiens est imputable à un régime alimentaire « naturel⁶¹ », fait écho à un autre passage dans lequel Leclercq rappelle que les Gaspésiens n'ont pour seule ambition que de « surprendre [...] quantité de Castors, d'originaux, de Loup marins & d'autres bêtes fauves, afin d'en prendre la viande pour se nourrir, & la peau pour se vêtir » (276-277). Aussi en vient-il à la conclusion qu'il n'y a pas de Mi'kmaq « qui ne s'estime[nt] infiniment plus heureux & plus puissant[s] que les François », car contrairement à ces derniers, ils ne sont pas assujettis par des « droits de pêche & de chasse » (275). Et de refermer son chapitre par un dernier constat édifiant : les Gaspésiens sont « comme les premiers Rois de la terre, qui vivoient au commencement du monde, de leur chasse, de leur pêche, [...] & de sagamité » (279).

Dans la littérature de voyage des débuts de l'Amérique française, le récit de chasse met en lumière quatre préoccupations. En premier lieu, il démontre le rôle essentiel de l'activité cynégétique dans la subsistance (ou la survie) des aventuriers. Si le plaisir de chasser n'est pas absent, il n'en

constitue pas pour autant le mobile principal puisque l'impératif sous-jacent est principalement d'ordre pragmatique (se nourrir). En second lieu, il sous-entend que l'activité économique n'est pas à négliger. De ce point de vue, l'inventaire des ressources animales sert de curseur pour évaluer le potentiel du territoire afin d'anticiper sa valeur. Par ailleurs, on remarque que se met en place un discours de l'abondance qui s'exprime par des figures de l'accumulation ou de l'énumération. Mais au-delà d'une stratégie qui vise clairement à convaincre les indécis d'investir (ou de s'investir) plus fortement dans la colonisation, les motifs cynégétiques sont un moyen de décrire l'altérité américaine sous l'angle de la singularité dans l'objectif d'ajouter à la trame narrative (historique et géographique) une dimension plus ethnographique. Dès lors, le discours cynégétique sert d'amorce à un questionnement plus profond sur les valeurs de la société occidentales, qui sont réévaluées à travers le prisme de l'américanité pour interroger (par exemple) les notions de privilège, de mode de vie et de mercantilisme. À l'aune de ce quadriptype qui s'attache à justifier, représenter, particulariser et méditer, la littérature de voyage foisonne de scènes de chasse d'anthologie qui renseignent le lecteur autant qu'elles le poussent à s'interroger. Poncif indissociable du genre viatique, le récit de chasse fédère les relationnaires de tous horizons et cela quel que soit leur statut (explorateur, missionnaire, historiographe, poète) ou la nature de leurs écrits (relations, chroniques, mémoires, lettres, etc.). D'ailleurs, ces derniers comprennent intuitivement l'importance de la durabilité des ressources animales à l'instar de Sagard, qui s'étonne de la quantité considérable de peaux de castors que l'on prélève annuellement et se demande pourquoi « on n'en voit [pas] la fin » (*GVPH* 305). Bien qu'ils ne puissent encore anticiper les conséquences à long terme de la chasse en terre américaine, ces chroniqueurs ont le mérite d'aborder, par le truchement du discours cynégétique, quelques-uns des grands enjeux auxquels est confrontée la société de l'Ancien Régime face à la découverte de l'Amérique du Nord.

Ouvrages cités

Académie, *Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au roi*. 2 tomes. Paris : Librairie Coignard, 1694.

Allaire, Bernard. *Pelleteries, manchons et chapeaux de castor. Les fourrures nord-américaines à Paris. 1500-1632*. Québec/Paris : Septentrion, 1999.

Atkinson, Geoffroy. *Les relations de voyages du XVIIe siècle et l'évolution des idées. Contribution à l'étude de la formation de l'esprit au XVIIIe siècle*. Paris : Champion, 1924.

- Biard, Pierre. *Relation de la Nouvelle-France [1616]*. Dir. Lucien Campeau. *Monumenta Novae Franciae. La Première Mission d'Acadie (1602-1616)*. Rome/Québec : Monumenta Historica Societatis Iesu/PU Laval, 1967. 456-637.
- Boccassini, Daniela. « Chasse et Fauconnerie du Moyen-Âge à la Renaissance : les recueils cynégétiques français ». *Sport and culture in early modern Europe*. Dir. John McClelland et Brian Merrilees. Victoria/Toronto : Victoria University/University of Toronto, Center for Reformation and Renaissance Studies. 2009. 201-227.
- Boucher, Pierre. *Histoire véritable et naturelle des mœurs et production du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada [1664]*. Dir. Pierre Benoît. Québec : Septentrion, 2014.
- Cartier, Jacques. *Relations [1534-1542]*. Dir. Michel Bideaux. Montréal : PU de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1986.
- Champlain, Samuel de. *Les œuvres complètes de Champlain [1603-1632]*. Dir. Éric Thierry. Québec : Septentrion, 2019.
- Delâge, Denys. « La traite des pelleteries aux XVIIe et XVIIIe siècles ». Québec, *Les Cahiers des Dix* 70 (2016). 343-389.
- . *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est (1600-1664)*. Montréal : Boréal, 2020.
- Des Enffans d'Avernas, Eric. « Analyse écocritique de l'œuvre de Samuel de Champlain ». Thèse de maîtrise. Université de Waterloo, 2016.
- Diéreville, Dière de. *Relation du voyage du Port Royal de l'Acadie [1708]*. Dir. Normand Doiron. Montréal : PU de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1997.
- Furetière, Antoine. *Dictionnaire Universel contentant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes*. 3 tomes. La Haye : Librairie Leers, 1690.
- Gourdin, Henri. *Le grand pingouin - Pinguinus impennis (-500 000-1844)*. Arles : Actes Sud, 2008.
- Hebbinckuys, Nicolas. « Quelques exemples de scénographies viatiques dans trois récits fondateurs de la Nouvelle-France ». *Scénographie du récit de voyage et imaginaire viatique (XVIe-XVIIIe siècles)*. Dir. Isabelle Bourg et Line Cottegnies. Paris : Hermann, 2017. 13-37.

- . « Traverser l'Atlantique à la Renaissance et au Grand Siècle : la poétique du franchissement transocéanique dans le genre viatique ». *Water and Sea in Word and Image / L'eau et la mer dans les textes et les images*. Dir. Nathalie Roelens et al. Leiden : Brill, 2023. 77-90.
- Lahontan, Louis-Armand de. *Œuvres Complètes*. Dir. Réal Ouellet et Alain Beaulieu. PU de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990.
- Leclercq, Chrétien. *Nouvelle relation de la Gaspésie [1691]*. Dir. Réal Ouellet. Montréal : PU de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1999.
- Lejeune, Paul. *Brève relation du voyage de la Nouvelle-France [1632]*. Dir. Sébastien Côté. Québec : PU Laval, 2020.
- Lescarbot, Marc. *Poésie et opuscules sur la Nouvelle-France [1609, 10, 12]*. Dir. Marie-Christine Pioffet et Isabelle Lachance. Montréal : Nota Bene, 2014.
- . *Voyages en Acadie, 1604-1607 ; suivis de La description des mœurs souriquoises comparées à celles d'autres peuples par Marc Lescarbot*. Dir. livres IV et VI Marie-Christine Pioffet. Québec : PU Laval, 2007.
- Martin, Paul-Louis. *La chasse au Québec*. Québec : Boréal, 1990.
- Morsel, Joseph. « Chasse ». *Dictionnaire du Moyen-Âge*. Dir. Claude Gauvard, Alain de Libera et Michel Zink. Paris : PUF. 271-272.
- Pioffet, Marie-Christine. « L'épreuve de la traversée dans les relations de voyage en Nouvelle-France : entre réalité et fiction ». *French Literature* 38 (2001). 129-57.
- Sagard, Gabriel. *Histoire du Canada [1636]*. Dir. Marie-Christine Pioffet. Québec : Septentrion, coll. « V », 2022.
- . *Le grand voyage du pays des Hurons [1632]*. Dir. Jack Warwick. PU de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1998.
- Thierry, Éric. *La France de Henri IV en Amérique du Nord. De la création de l'Acadie à la fondation de Québec*. Paris : Honoré Champion, 2008.
- Turgeon, Laurier. *Une histoire de la Nouvelle-France. Français et Amérindiens au XVIe siècle*. Paris : Belin, 2019.

Notes

¹ Je précise d'emblée que j'ai considéré des récits dont l'action s'est déroulée dans les zones connexes au centre de la Nouvelle-France, Québec, dont l'Acadie et la région des Grands Lacs.

² La formule est de Pierre Boucher (1622-1717), gouverneur de Trois-Rivières de 1662 à 1667, qui décrit la vallée laurentienne « depuis Tadoussac jusqu'à Québec » (31-32).

³ Jacques Cartier (vers 1491-1557) est essentiellement connu pour ses trois voyages ayant permis de topographier précisément le golfe et l'intérieur du Saint-Laurent (1534, 1535-1536, 1541-1542). Cet article renvoie à l'édition critique des trois *Relations* établie par Michel Bideaux (1986).

⁴ Le récollet Chrétien Leclercq (1641-vers 1700) rejoint Gaspé au mois d'octobre 1675. Il est l'auteur, en 1691, de la *Nouvelle relation de la Gaspésie* (ouvrage abrégé *NRG* ci-après).

⁵ L'avocat Marc Lescarbot (vers 1570-1641) voyage aux côtés de Samuel de Champlain en Acadie (1606-1607) et publie, en 1609, l'*Histoire de la Nouvelle-France* (abrégée *HNF* ci-après), une chronique dans laquelle il dresse un bilan des premières tentatives d'implantations françaises en Amérique du Nord.

⁶ Après une première expédition à Tadoussac, en 1603, Champlain (vers 1567-1635) sillonne le littoral atlantique (1604-1607) depuis le port de Canso (Nouvelle-Écosse) jusqu'au Cap Cod (Massachusetts). Il fonde la ville de Québec en 1608 puis explore l'intérieur du continent sur deux grands axes. En direction du sud, il remonte la Rivière des Iroquois (aujourd'hui Richelieu) jusqu'au lac qui porte encore son nom. À l'ouest, il remonte la Rivière des Outaouais pour atteindre, en 1615, les lacs Huron et Ontario et passe l'hiver dans les environs de l'actuelle ville de Syracuse (État de New York). Dans cet article, les citations renvoient à l'édition critique des *Œuvres complètes* (*OC* dans la suite du texte), établie en français moderne par Éric Thierry (2019).

⁷ On doit au franciscain Gabriel Sagard (vers 1590-vers 1640) deux contributions d'une importance ethnographique capitale : *Le grand voyage au Pays des Hurons* (1632) et *l'Histoire du Canada* (1636). Les sigles *GVPH* et *HC* renvoient aux éditions critiques de ces deux ouvrages respectivement établies par Jack Warwick (1998) et Marie-Christine Pioffet (2022).

⁸ Nommé supérieur des jésuites de Québec à partir de 1632, Paul Lejeune (vers 1591-1664) mène plusieurs missions sur le terrain entre Tadoussac et Montréal (1639-1642). Dans cet article, je cite la *Brève relation* (abrégée *BR*) d'après l'édition critique établie par Sébastien Côté (2020).

⁹ Vocabulaire qui désigne, d'après Antoine Furetière, les « choses nécessaires pour subsister » (*Dictionnaire*) et a pour synonyme « ravitaillement ». Par extension, le rafraîchissement englobe les provisions que l'on peut reconstituer en cours de route.

¹⁰ Du latin *captiare*, le verbe « chasser » signifie « chercher à saisir » (Furetière, *Dictionnaire*) et a pour synonyme « tuer » (le gibier) ou « prendre » les « bestes sauvages » (Académie 174). En mer, la chasse englobe la capture des cétacés (baleines, marsouins, dauphins), des oiseaux marins et des grands mammifères (morses, ours, bélugas) à la différence de « pêcherie », terme utilisée pour la prise du poisson.

¹¹ L'expression est de Lescarbot (*HNF* 166). Le terme « viande » (du latin tardif *vivanda*), synonyme de « vivres », désigne aussi bien la « chair des animaux terrestres » que celle du « poisson » ou des « salines » (Furetière).

¹² Le biscuit est un pain dur et plat fortement « desséché par une double cuisson » que l'on prépare « six mois avant l'embarquement » (Furetière).

¹³ C'est-à-dire la « chair [...] qu'on a salée » à des fins de conservation (Furetière).

¹⁴ Les Grands Bancs, qui sont d'une importance capitale pour le ravitaillement, constituent une étape attendue de la traversée. Sur ce point, voir Pioffet, « L'épreuve », et Hebbinckuys, « Traverser ».

¹⁵ Ces noms anciens désignent divers oiseaux marins de la famille des charadriiformes, des alcidés ou des palmipèdes. Le chirurgien Dière de Diéreville (vers 1670-1711) confirme le témoignage de Champlain en se vantant d'avoir tué, sur le grand banc, six marmettes en six coups (*Relation*, 185).

¹⁶ *Funk Island*, située à soixante kilomètres au Nord de Deadman's Bay (Terre-Neuve), est aujourd'hui une réserve écologique protégée qui abrite plusieurs espèces dont le petit pingouin (*Alca torda*), le macareux et le guillemot.

¹⁷ Le *Pinguinus impennis* a été victime des navigateurs venus reconstituer leurs stocks en pleine mer. Sur ce sujet, on consultera l'ouvrage d'Henri Gourdin (2008).

¹⁸ Sur l'île nommée « Margaux » (Bird Rock, Québec), Cartier dit avoir tué « plus de mille » *godez* (petit pingouin *Alca torda*) et *apponatz* (105). Paul Lejeune compare les « deux rochers » de l'île de Brion à deux « colombiers » dans lesquels les oiseaux se « retirent en si grande quantité qu'on marche dessus » (28). Voir également Sagard (*HC* 112).

¹⁹ Au mois d'août 1607, le chroniqueur raconte comment le capitaine du *Jonas*, après avoir fait un détour au large de Canso, en fait charger une pleine chaloupe : « il ne fallait qu'assommer à coups de bâtons, sans s'arrêter [de les] recueillir jusqu'à temps qu'on fût las de frapper ».

²⁰ Sur les premières impressions de l'espace et le regard que les explorateurs posent sur l'agencement du territoire, voir mon article « Quelques exemples ».

²¹ Champlain précise que « la chasse des oiseaux y est à commandement en sa saison » (944) au même titre que celle de la « bête à la grande dent » (le morse) ou du loup-marin (le phoque).

²² Où se fait une « très bonne pêcherie de morues » (OC 945).

²³ À propos du Cap Tourmente, Champlain écrit que le lieu « est fort agréable » et « la chasse du gibier [...] abondante », un argument qui le convainc « d’y faire bâtir » un petit établissement « le plus promptement [...] possible » (959).

²⁴ Pour mesurer l’ampleur de l’activité économique, on consultera l’ouvrage de Bernard Allaire, *Pelleteries, manchons et chapeaux de castor* (1999). Voir également l’article de Denys Delâge consacré à la traite des fourrures (2016) et le chapitre « Problématique de l’échange inégal » dans *Le pays renversé* (2020), ainsi que les deux premiers chapitres d’*Une histoire de la Nouvelle-France* de Laurier Turgeon « La morue des ‘terreneufves’ » et « Le castor fait tout » (2019).

²⁵ Sur la mise en place du monopole des fourrures – stratégie réalisée par Henri IV pour assurer le peuplement de la colonie sans recourir à la cassette royale –, voir l’ouvrage d’Éric Thierry (2008) et, du même auteur, l’introduction des *Œuvres complètes* de Champlain (53 et suivantes).

²⁶ Dans *l’Histoire du Canada*, le récollet déplore que « le trafic du castor » soit « le seul & unique but » des commerçants (168-9).

²⁷ Dans un même ordre d’idée, un « Mémoire pour l’établissement de la pesche sédentaire » sur l’île Percée (1678) détaille les « avantages » commerciaux qu’il y aurait à exploiter pendant sept mois de l’année les pelleteries, le poisson et le loup marin « propre à faire de l’huile » dont on fait un « grand commerce en France » et dans toutes les « autres nations » du Levant (voir Leclercq 640).

²⁸ À l’image des trois vers suivants : Du Lapin, du Renart, du Caribou, de l’Ours, / De l’Ecurieu, du loutre à la peau de velours / Du Porc-épic du Chat qu’on appelle sauvage (107).

²⁹ C’est-à-dire la fauconnerie. D’après Furetière, il faut distinguer la haute volerie – qui utilise les oiseaux de proie les plus grands (faucons, gerfauts) – de la « basse volerie », aussi appelée de « bas vol », qui fait intervenir des rapaces plus petits (lanerets, laniers, tiercelets).

³⁰ Ce type de chasse utilise des chiens d’arrêt (braques, épagneuls, bassets) dressés pour repérer le gibier et s’immobiliser (ou se coucher) afin de signaler la découverte au chasseur. Pour Furetière, cette chasse est « en usage chez les roturiers », car « défendue par l’Ordonnance » (*Dictionnaire*).

³¹ Et, notamment, les « canards, sarcelles, oies blanches et grises, outardes, petites oies, bécasses, bécassines, grosses et petites alouettes, pluviers, hérons, grues, cygnes, plongeurs [...], poules d’eau, huards, courlieux, grives, mauves blanches et grises » (OC 650).

³² Champlain regroupe dans cette catégorie l’ensemble des mammifères sauvages : « renards, loups communs et loups-cerviers, chats sauvages, porcs-épics, castors, rats musqués, loutres, martres, fouines, [...] blaireaux, lapins, ours, élans, cerfs, daims, caribous [...], chevreuils, écureuils volants et [...] hermines » (650).

³³ Comme Lescarbot, Champlain donne la liste précise des ressources (saumon, truite, esturgeon, alose, « bars forts bons [...] qui pèsent vingt livres », carpe, brochet, éperlan, perche, tortue, etc.) (650).

³⁴ Lescarbot et Champlain ont en tête les tentatives avortées de Cartier et de Jean-François de La Rocque de Roberval dans la vallée du Saint-Laurent (1535-1536, 1541-1543), l’échec d’un établissement à Tadoussac par Pierre de Chauvin de Tonnetuit (1603) ou le désastre de l’île Sainte-Croix par Pierre du Gua de Monts (1605-1606). Pour ces deux auteurs, les raisons de ces fiascos sont attribuables aux conditions climatiques mais, plus encore, à la famine.

³⁵ Cette formulation, tirée du dernier livre de la chronique de Lescarbot (*HNF* 241), s’inspire de celle de Champlain dans son ouvrage *Des Sauvages* qui a pour sous-titre « contenant les mœurs, façons de vivre [...] et habitations des Sauvages du Canada » (OC 167), et, avant lui, de la deuxième relation de Jacques Cartier : *Succincte narration [...] avec particulieres meurs, langaige, & cerimonies des habitants* (voir 124).

³⁶ J’emprunte ce substantif au cosmographe André Thevet en référence à son ouvrage intitulé *Les Singularitez de la France Antarctique* (1557), dans lequel il décrit les particularités du Brésil. D’après Furetière, le terme « singularité » désigne à la fois la « qualité des choses singulières » (c’est-à-dire ce qui est « curieux » selon le sens moderne toujours en usage) et les « choses morales », les « mœurs », les « opinions » ou les « manières d’agir ou de s’habiller » (*Dictionnaire*).

³⁷ En 1603, Champlain brosse le portrait de ces embarcations longues de « huit ou neuf pas », qui vont en « amoindissant par les deux bouts » et sont constituées de l’écorce d’un « arbre appelé bouille [bouleau] » (176). Voir encore les descriptions de Lescarbot et de Sagard qui les comparent à de « petites nacelles d’écorces » (*HNF* 370) ou à des « escuelles » de bois (*GVPH* 140 ; 189).

³⁸ Lescarbot, qui s'inspire du récit de Martin Frobisher, écrit que les peuples du Labrador se déplacent à l'aide d'esquifs « longs de treize ou quatorze pieds, [...] larges de deux [...], tout couverts de cuir », avec « un trou au milieu où l'homme se met à genoux, ayant la moitié du corps dehors » (*HNF* 372).

³⁹ Lescarbot dit des « Masses de bois » qu'elles ont une forme de crosse et que les « Pavois », qui couvrent tout le corps, ressemblent à ceux « des Anciens Gaulois » ; quant aux carquois, il précise qu'ils sont confectionnés par les femmes (*HNF* 370).

⁴⁰ Les pointes, le plus souvent agrémentées d'os taillé, sont parfois garnies de queues de limule (Champlain 703), d'arrêtes ou de pierres taillées (Lescarbot, *HNF* 368).

⁴¹ Soit la nation algonquaine des Outaouais (voir la planche 1 de l'édition des *Voyages* de 1619).

⁴² Voir également Lescarbot, qui décrit le « manteau fourré de Castors » et les « manches aux bras » des hommes, qui, « arc au poing, [...] carquois sur le dos » et raquettes aux pieds, suivent ainsi la piste des animaux en courant « sur [la] neige dure sans [s']enfoncer » (*HNF* 401).

⁴³ Sur les raquettes, voir Lescarbot (*HNF* 370), Pierre Biard (484), Gabriel Sagard (*GVPH* 182-187), Dière de Diéreville (*Relation* 251) et Lahontan, qui, après avoir associé raquettes et chasse à l'original, accompagne également son explication d'un dessin (*Œuvres complètes* 324-326).

⁴⁴ Pour une analyse de cette scène sous l'angle de l'écocritique, voir le mémoire de maîtrise d'Eric Des Enffans d'Avernas (61-64 ; 101-105).

⁴⁵ C'est notamment le cas du traité de la Grande Alliance conclu à Tadoussac (pointe Saint-Mathieu) le 27 mai 1603. Champlain, qui vient à la rencontre du sagamo montagnais Anadabijou, se souvient du festin de viandes cuites composées de « chairs d'original [...], d'ours, de loups marins et de castor » (175). De la même manière, de nombreux voyageurs ont assisté à une tabagie – cérémonie solennelle, agrémentée de chants et de danses –, au cours de laquelle les sujets importants sont abordés (Champlain 705) ; Lescarbot consacre un chapitre entier à ces festivités (*HNF* 341-354) et Biard décrit une tabagie mortuaire (*RNF* 504). Enfin, il faudrait ici mentionner l'Ordre de bon temps instauré à Port-Royal au cours de l'hiver 1606-1607. Considéré comme le tout premier club social d'Amérique, ce rassemblement festif autour des plaisirs de la table permit de passer l'hiver « fort joyeusement » pour conserver la santé (*OC* 306-307).

⁴⁶ Soit les Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard, du Cap-Breton et de la Nouvelle-Écosse.

⁴⁷ Sur la dénomination et l'histoire de ce peuple, voir l'introduction de Réal Ouellet (*NRG* 86 et suivantes).

⁴⁸ *NRG* 281 et suivantes.

⁴⁹ Ils « en aiment la graisse » et la « boivent toute pure » comme « si c'étoit la liqueur du monde la plus agreable », s'extasie Leclercq qui décrit ici le « cacamos », un pain composé du suif des os et des cuisses (297).

⁵⁰ Détachés, les morceaux sont « boucan[és] à la fumée sur des perches » formant « un petit échaffaut » (*NRG* 300).

⁵¹ Placés dans une auge préalablement creusée dans un tronc d'arbre, les morceaux sont recouverts d'eau avant d'être bouillis par des pierres brûlantes, rougies au feu, plongées dans le récipient (*NRG* 303).

⁵² Voir le chapitre « Des Superstitions des Gaspésiens » (*NRG* 421 et suivantes).

⁵³ Voir *Les relations de voyages du XVII^e siècle et l'évolution des idées. Contribution à l'étude de la formation de l'esprit au XVIII^e siècle* (1924). Dans cet essai, Geoffroy Atkinson démontre que les philosophes des Lumières ont une connaissance très fine de la littérature viatique de la Renaissance et du Grand Siècle et qu'ils s'en inspirent pour développer leur réflexion sur les notions de liberté, d'égalité, de sagesse ou de progrès.

⁵⁴ Pendant toute la période de l'Ancien Régime, la chasse à courre et la fauconnerie étaient exclusivement réservées à la noblesse, tant dans leur pratique – considérée comme un entraînement à la guerre – que dans leur symbolique, les seigneurs utilisant ces activités pour marquer leur domination sur les espaces non cultivés à travers des rituels ostentatoires, identifiables de loin (curée, aboiements, sons des cors, vol des rapaces, etc.). Pour se donner une idée de l'importance des recueils cynégétiques consacrés à la vénerie, à la chasse à courre et à la fauconnerie du Moyen-Âge à la Renaissance, on consultera l'article de Daniela Boccassini (2009). Sur l'importance de la chasse dans l'identité seigneuriale, voir encore l'entrée « chasse » rédigée par Joseph Morsel dans le *Dictionnaire du Moyen-Âge* (2002).

⁵⁵ Lescarbot paraphrase un passage de la Bible pour rappeler que l'homme, avant sa chute, était un être exclusivement végétarien : « Toute bête de la terre [...] tous oiseaux des cieux [...] tous les poissons de la mer [...]. Tout ce qui se meut ayant vie vous sera pour viande » (*HNF* 398 ; voir aussi Gn : 9, 3).

⁵⁶ Bien que Leclercq précise avoir servi d'interprète, il est difficile de savoir s'il s'agit là d'un véritable dialogue ou, au contraire, d'une mise en scène dans laquelle le chef sert de faire-valoir pour critiquer les aspects négatifs des sociétés de l'Ancien Régime.

⁵⁷ Comme le note Ouellet, Pierre-François-Xavier de Charlevoix explique pourquoi les « vieilles Hardes étoient une Marchandise si précieuse » (*NRG* 273, n. 25). Composées d'un assemblage de plusieurs peaux de « Castor gras », elles sont plus « propres à être mise en œuvre par les chapeliers » après avoir été portées « quinze ou dix-huit mois » ; ce qui n'est pas le cas du « Castor Sec » fraîchement abattu (*NRG* 273, n. 25). Quoi qu'il en soit, l'avidité des marchands pour ce type de peau avait déjà fait l'objet d'une violente réprobation de la part de Lescarbot qui s'offusquait que certains n'hésitent pas à dépouiller les défunts de ces peaux de castors qui avaient été enterrées avec eux (voir *HNF* 214).

⁵⁸ Dans le même ordre d'idée, Lescarbot s'offusque du « trafic sordide » auquel ses compatriotes se livrent pour échanger quelques babioles contre de « vieilles pannes pleines de poux », c'est-à-dire des peaux de castor, lors d'un voyage à *Ouigoudi* (la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick). Le chroniqueur regrette alors que « l'odeur du lucre [soit si] suave & douce » (*HNF* 218).

⁵⁹ Le concept du « bon sauvage », généralement associé à Jean-Jacques Rousseau, repose sur l'idée que les êtres humains sont naturellement bons et vertueux et que c'est la société qui les corrompt. La recherche de richesses ou l'accès à la propriété privée engendrent des injustices, des inégalités ou de la corruption morale. Voir le *Discours sur l'origine et les fondements sur l'inégalité parmi les hommes* (1755).

⁶⁰ C'est-à-dire qui « appartient à la forêt », selon l'étymologie latine de l'adjectif « salvaticus ».

⁶¹ Dans ce contexte, l'adjectif « naturel » qualifie ce que la nature a « produit ordinairement » et s'oppose à ce qui est artificiel ou « contrefait » (Furetière, *Dictionnaire*). Dans la bouche du *sagamo*, la « nourriture naturelle » désigne ainsi tout ce qui se trouve à la disposition de [...] dans la nature (gibier, poisson, légumes et fruits sauvages) par opposition à ce qui a été transformé par l'homme à l'instar du pain, du vin et de l'eau de vie.